ALTRALANG Journal
e-ISSN: 2710-8619 p-ISSN: 2710-7922
Volume 8 Issue 2 / October 2026 pp. 428-444

Énonciation de neutralité et FOS entrepreneurial : pour un continuum grammatical explicatif de la voix moyenne

Yacine Malek*
École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine, Algeria
ymalek@escf-constantine.dz

Received: 30/06/2026, **Accepted:** 29/10/2026, **Published:** 31/10/2026

Neutrality in Utterances and Entrepreneurial FSO: Towards an Explanatory Grammatical Continuum of the Middle Voice

ABSTRACT: *This study attempts to highlight the role of formal contextualised grammar in the teaching of FSO, so as to producing authentic corpora modelled on business pitches. It proposes the use of the middle voice in order to ensure the neutrality required in objective texts, particularly those relating to economics. Following an exploration of the theoretical boundaries of four key areas, namely roman, typological, syntactic and semantic ones, grammar, as a unifying element, leads to the study of the middle voice as a continuum between the active and passive ones, according to a grammatical pivot that would be used by both FSO trainers and entrepreneurial practitioners in the development of their positions and presentation strategies. The aim, therefore, is to review the norms of this grammatical pivot that prevails over the others, around which the middle construction is studied. The analysis would establish that the grammatical pivot stems from a generative; explanatory grammar, in which the middle voice represents an autonomous grammatical voice, neither active nor passive, where the implicit generic agent, the absence of an agent complement and dispositional value are predictable. Thus, this grammar would be directly applicable to the teaching of FSO in an entrepreneurial context, where the middle construction – which is omnipresent in promotional discourse – would shape responsibilities, construct a stance of objectivity and reinforce persuasion. A pedagogy for FSO is thus established, which is no longer content with acquiring basic communication skills, but seeks to master enunciative stances and the effects of meaning.*
KEYWORDS : Active Voice, Explanatory Grammar, Entrepreneurship, Formal Generative Grammar, FSO, Passive Voice, Middle Construction

RÉSUMÉ : *L'étude vise à sous-tendre le rôle de la grammaire formelle et contextualisée dans l'enseignement du FOS entrepreneurial pour produire des corpus authentiques à l'image des pitchs. Elle envisage l'emploi de la voix moyenne, au lieu de l'actif ou du passif par souci d'une neutralité exigée dans les textes objectivés, qui plus est, de spécialité économique. Suite à une prospection de délimitations théoriques de quatre pivots, à savoir roman, typologique, syntaxique et sémantique – la grammaire en tant qu'élément conciliateur induit l'étude du se-moyen en guise de continuum entre l'actif et le passif selon un pivot grammatical dont se serviraient aussi bien les formateurs en FOS que les acteurs entrepreneuriaux dans leurs constructions de postures et leurs stratégies de présentations. Il est donc question de passer en revue les normes de ce pivot grammatical et sa transcendance par rapport aux autres pivots autour desquels s'étudie la construction se-moyen. L'analyse établirait que le pivot grammatical relève d'une grammaire générative, explicative et non seulement descriptive, avec la le se-moyen qui représente une voix grammaticale autonome, ni active ni passive, où agent générique implicite, absence de complément d'agent et valeur dispositionnelle sont prédictibles. Ainsi, cette grammaire s'appliquerait dans l'enseignement du FOS en contexte entrepreneurial, dont le se-moyen omniprésent dans les discours promotionnels orienterait les responsabilités, construirait une posture d'objectivité et consoliderait la persuasion. Une didactique du FOS en est donc fondée qui ne se contente plus d'acquérir des compétences communicatives basiques, mais recherche la maîtriser des postures énonciatives et des effets de sens.*
MOTS-CLÉS : Entrepreneuriat, FOS, grammaire explicative, grammaire formelle générative, se-moyen, voix active, voix passive

* Corresponding author
ALTRALANG Journal / © 2026 The Author(s). Published by the University of Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, Algeria.
This is an open access article under the CC BY license (http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)

ALTRALANG Journal
Volume 8 Issue 2 / October 2026

Introduction

D'habitude, les textes de recherche scientifique s'écrivent à la voix active et non passive car connaître l'agent éviterait toute ambigüité quant à l'identité, voire la nature de celui ou de ce qui accomplit l'action. Toutefois, les textes objectivés de vulgarisation ainsi que les énoncés ayant trait aux langues spécialisées (tels que le FOS et l'ESP) ont des prédilections pour l'emploi de tournures impersonnelles (Richer 2008, 18) où l'agent est inconnu afin d'éviter la subjectivité. À ce stade, la partition entre voix active et passive devient dénuée de sens ; la voix active avec son agent clairement annoncé n'étant tous les deux plus indispensables pour combler ce souci d'objectivité impersonnelle.

Cette position de flou entre l'emploi de l'agent ou de sa suppression nous rappelle la construction se-moyen dans le cadre de phrase *a priori* écrite à la voix active, incluant un verbe pronominal, et dont l'usage *a posteriori* passif est à la fois pourvu d'agent générique et dénué de complément d'agent.

Essayer de résoudre l'état de confusion générale qui caractérise l'emploi des voix active et passive, entre autres, en langue française, nous amènerait donc à nous pencher de plus près sur cette voix moyenne pronominale. Or, nous pourrions agglomérer les idées et recherches tournant autour de cette forme-compromis où le sujet demeure le siège du procès sans pour autant être distinctement agent ou patient – en quatre pivots distincts :

Le pivot roman générique constitué en français et y faisant office de référence par Anne Zribi-Hertz (*cf.* 1982, 352-392) selon laquelle le sujet, d'abord en tant que siège d'une propriété du procès, prend une valeur dispositionnelle (Zribi-Hertz 1982, 395) (ou qualitative qui découle restrictivement de verbes transitifs, et ensuite, là où la construction se-moyen qui n'est finalement pas passive, encore moins réfléchie, rompt l'individualité de l'agent et nous le restitue humain et générique. Un pivot somme toute exclusivement centré, à notre sens, sur la typologie du modèle grec ou roman, malgré une tentative de son intégration à la théorie syntaxique générative en 2017 via le chapitre de Florian Schäfer (2017) où il était question, d'une part, de percer la combinaison des pronoms réflexifs « se » (anti-causatifs, passifs et réfléchis) par les différentes « Têtes de Voice » (VoiceMID), et de l'autre, la non tolérance des phrases « by » romanes au complément d'agent « par… », dont le rôle est saturé par la tête de Voice susdite (Schäfer 2017, 148).

Cela nécessiterait finalement que ce pivot soit moins euro-centré sans pour autant devenir trop vague moyennant un autre, typologique et polyfonctionnel, où Guglielmo Inglese (2022) confirmera empiriquement et rétrospectivement (en 2022) la généralisation fondatrice de Suzanne Kemmer (1993) qui démontra en 1993 une relation entre les marqueurs moyens et des situations particulières (à l'instar des mouvements du corps, de ses soins, des émotions, *etc.*) (*cf.* Kemmer 1993, 267-270). Dans les faits, Inglese analysa plus tard sur 129 langues les modèles de polyfonctionnalité des marqueurs moyens (*cf.* Inglese 2022, 240, 245) et découvrit que la complémentarité et la compétition caractérisent leurs interactions avec les autres constructions de réduction de valence (l'anti-causatif ou le réfléchi) (Inglese 2022, 265).

Par la suite, nous pensons que ces variations inter langues que Kemmer essaya typologiquement de généraliser se traduisent en combinant des traits grammaticaux obtenus selon les regroupements possibles des propriétés de la tête Voice. Une combinaison qui concrétise le passage du pivot typologique vers celui syntaxique. Car si la typologie nous avance les outils empiriques qui n'expliquent pas les variations inter langues, la syntaxe formelle quant à elle est capable de fournir des patrons causaux appuyés sur des paramètres universels. Quant à ce pivot syntaxique, il fut d'abord marqué par le livre de Heyu Wang(2016) et son analyse syntaxique critique des approches du même type (syntaxique) (*cf.* Wang 2016, 14-17), doublée d'une étude en [uC]-feature verb (*cf.* Wang 2016, 46-105) et [iMod]-Featured T_{MOD} (*cf.* Wang 2016, 106-171), exigeant l'adverbe (*cf.* Wang 2016, 210-249) et l'effet de topicalisation (*cf.* Wang 2016, 190-209). En outre, il se fond récemment sur l'étude du même auteur en collaboration avec Hui Dai (2025), combinant analytiquement mouvement-A et mouvement A´ afin de dévoiler les propriétés syntaxiques et sémantiques (modalité, généricité, effet de topicalisation) associées à des données du mandarin (*cf.* Dai et

Wang 2025, 4-11). Enfin, l'étude non moins de nouvelle date de Gui-Sun Moon et Sun-woong Kim (2025) s'aligne également sur le même pivot par l'intermédiaire de la projection syntaxique dite VoicemiddleP (*cf.* Moon et Kim 2025, 51-56) revendiquant les deux propriétés suivantes : primo, le compromis de l'effet adverbe qui s'impose pour sauver grammaticalement la phrase (*cf.* Moon et Kim 2025, 46-47) ; secundo, des voice mismatches ou incohérence actif/passif impossible à structurer dans des syntagmes verbaux elliptiques (*cf.* Moon et Kim 2025, 56-63).

Nous voyons dans notre incertitude de savoir si une telle projection syntaxique soit universelle et si elle ait des occurrences dans les langues à marquage morphologique (où la valeur grammaticale est exprimée en employant des affixes qui se rattachent à la racine) et non analytique (où la valeur grammaticale est exprimée en employant des vocables indépendants, comme le pronom clitique « se » du se-moyen, au lieu de modifier le verbe) (Szmrecsabyi 2012, 656) – un motif solide pour évoquer le pivot sémantique et cognitif. En effet, une telle approche fut adoptée en 2022 par Macarena Palma Gutiérrez (2022) en vue d'analyser la construction moyenne anglaise en tant que catégorie prototypique prise autour d'un air de famille. Pour ce faire, l'auteur ne se contenta pas des modèles projectionnistes et passa en revue 14099 exemples afin d'en étudier les structures centrales et périphériques (instrumentales, locatives, *etc.*) et prouver leur formation d'un continuum avec les constructions inergatives (dont le sujet est l'agent) et ergatives (dont le sujet est le patient) (*cf.* Gutiérrez 2022, 210-253).

Or, que cela concerne ce dernier pivot ou les 3 autres susdits, nous remarquons que leurs limites ne dépassent pas la relation grammaticale entre le sujet et le procès : le pivot roman traite les spécificités morphologiques et syntaxiques de l'une des langues indoeuropéennes propres à sa grammaire ; de même, le pivot typologique étudie la manière dont la grammaire organise via les marqueurs polyfonctionnels la construction moyenne qui fait l'objet de notre étude ; aussi, le pivot syntaxique formel scrute les têtes fonctionnelles et les contraintes structurelles à ériger pour autant qu'ils soient des modèles grammaticaux. Enfin, le pivot sémantique concerne les moyens de conceptualisations qui serviront à étayer cette grammaire.

Par la suite, ne serait-il pas, d'abord, moins détourné que d'étudier la construction se-moyen en tant que continuum entre les voix active et passive selon un « pivot grammatical » ? Qui plus est ; certes, le FOS, tout comme l'ESP, ont du mal à répondre de la construction de postures, de stratégies de présentation (l'elevator pitch, le pitch start-up, le sales pitch, le pitch produit) et d'orientation des responsabilités (comment l'actif, le passif ou le se-moyen attribue la responsabilité d'une action, la rend ambigüe, ou s'en désengage) – néanmoins, le FOS par exemple, privilégie le lexique et les fonctions communicatives de base, sur les critères susdits de neutralité. Comment donc une construction grammaticale, objective et aussi fine que celle du se-moyen pourrait-elle exaucer les acteurs entrepreneuriaux intégrés au FOS afin de former des communicateurs pertinents et au fait des défis énonciatifs de leurs discours ?

Nous projetons donc à travers ce questionnement de rappeler en premier lieu les normes d'un tel pivot grammatical, notamment, en langue française, pour essayer après de démontrer que l'aspect grammatical prévaudrait sur les autres aspects qui découlent des pivots préalablement évoqués. Une telle finalité s'imposerait pour autant qu'uniquement les analyses grammaticales – des plus canoniques, jusqu'à celles des plus pointilleuses – seraient propres à ôter les ambivalences qui émaneraient de souci d'objectivité impersonnelle citée ci-haut ; à plus forte raison, lors d'une construction se-moyen où la partition entre voix active et passive n'est pas clairement manifeste pour les profanes en la matière, alors que la précision de certains énoncés dont ils sont à la charge devrait être documentaire dans bien des domaines. Quant aux apprenants spécialisés et initiés via le FOS, ils tiendraient compte des exigences discursives du se-moyen en termes de pitchs, de rapports d'activité, de communiqués de presse, d'appels à projet, *etc.*). Ils apprendraient à aller au-delà d'une grammaire normative vers une grammaire fonctionnelle de contexte (Carras 2025, 81), utile aux entrepreneurs, où le moindre clitique compterait pour éclairer les différentes postures énonciatives.

Les bases d'un continuum grammatical

Pour commencer, et selon un FOS économique qui se subdivise entre autres en jargon entrepreneurial, nous n'évoquerons pas les normes grammaticales connues de tous ; nous en rappellerons plutôt les cas d'espèces :

D'abord, uniquement les trois verbes transitifs indirects « pardonner », « obéir » et « désobéir » peuvent être construits à la voix passive (Bentolila et *al.* 1995, 105). Ex. :

(1) Le manager sera désobéi de ses employés s'il se montre trop intransigeant.

(2) Son inflexibilité ne sera pas pardonnée par tous. (Pardonner son inflexibilité au manager.)

À l'avenant, quelques verbes intransitifs peuvent être employés selon un sens transitif (Bentolila et *al.* 1995, 105). Ex. :

(3) Elle a été démissionnée par sa patronne. Cette débâcle financière a été mal vécue par l'entreprise.

Quand il s'agit proprement du se-moyen, et dans le cas de certains verbes, on peut très bien exprimer la voix passive par la forme pronominale (Bentolila et *al.* 1995, 343). Ex. :

(4) À cause de l'épidémie de la « vache folle », la viande de bœuf se vend très mal en ce moment (*cf.* Girardet et Frérot 1996, 114). Cette construction pronominale permet de ne pas évoquer la personne qui fait l'action, et donc de ne pas citer le complément d'agent. Ex. :

(5) Quelqu'un ouvre ce dossier. → Ce dossier s'ouvre.

(6) On a vendu toutes les actions en bourse. → Toutes les actions en bourse se sont vendues (Girardet et Cridlig 1996, 37).

Sur un plan aucunement de moindre importance pour centrer l'analyse grammaticale à venir sur les particules du discours, le complément d'agent est d'habitude introduit par la préposition « par », surtout lorsqu'il s'agit d'un verbe qui concerne une action matérielle et d'un agent véritable (Grevisse et Goosse 2008, 401). Ex. :

(7) L'addition a été réglée par le client.

Cependant, le complément d'agent n'est pas toujours introduit par la préposition « par », mais peut aussi l'être par la préposition « de » quand le sujet de l'action n'est pas vraiment actif (dans le cas des verbes qui expriment un sentiment (Grevisse et Goosse 2008, 401), une connaissance, etc.) (Grevisse et Goosse 2008, 401). Ex. :

(8) Le débirentier est connu de tous.

Il est également introduit par la préposition « de » quand on indique le résultat de l'action du verbe passif et que le participe passé a une valeur proche de celle des adjectifs (Grevisse et Goosse 2008, 401). Ex. :

(9) L'effigie de cette pièce de monnaie était ornée d'un buste antique. (Ici, le complément d'agent est proche d'un complément adverbial qui indique la manière ou le moyen) (Grevisse et Goosse 2008, 401).

De même, il est introduit par la préposition « de » quand un nom sans déterminant le constitue, et est introduit par la préposition « par » si un nom qui en est précédé d'un le compose (Alain Bentolila et *al.* 1995, 106). Ex. :

(10) Préalablement, le failli avait été avisé d'obligataires. Ou : Préalablement, le failli avait été avisé de juges et d'obligataires.

Le failli avait été avisé par les obligataires. Ou : Le failli avait été avisé par les juges et les obligataires.

Il est aussi introduit par la préposition « de » quand le verbe passif est pris au sens figuré (Grevisse et Goosse 2008, 401). Ex :

(11) Le pauvre disetteux est accablé de honte. (la honte ne pouvant accabler le disetteux que selon un sens connotatif seulement, car la dénotation du même verbe se rattache concrètement à des poids lourds).

Soit dit en passant, le complément d'agent peut très bien, mais rarement, être introduit par la préposition « à » dans quelques tours figés après :

a) mangé (ou un synonyme de mangé), à l'instar de :

(12) Les liasses de billet qu'il avait cachées étaient mangées aux mites (Grevisse et Goosse 2008, 402).

b) connu (dans la langue écrite du code civil) à l'instar de :
(13) Pour les causes à eux connues (Grevisse et Goosse 2008, 402) (dans le sens de connues à eux), ou dans la langue écrite, à l'exemple de :
(14) Son nom m'est connu (Grevisse et Goosse 2008, 402) (dans le sens son nom est connu à moi). L'initiation à ce dernier cas de figure de la préposition « à » pourrait être nécessaire, au cours des analyses grammaticales à venir, afin de faire la distinction entre les compléments d'agent, les compléments adverbiaux et d'autres groupes prépositionnels.

En somme, cet apport théorique suffirait à introduire l'étude que nous projetons pour conceptualiser grammaticalement le continuum se-moyen.

L'actualisation grammaticale du se-moyen

Par souci d'objectivité évoquée au tout début de cette étude, nous envisageons à ce stade d'analyser un article qui relèverait du même jargon selon lequel, les exemples susmentionnés furent élaborés, à savoir le jargon juridico-commercial en concordance avec l'entrepreneuriat :

« 6. Considérant, en premier lieu, que les travaux, objet de la déclaration d'utilité publique contestée, consistent, s'agissant de la voirie communale VC 1- VC 12, en un élargissement de la chaussée et des accotements, sur une portion de 6 kilomètres environ, qui s'accompagne de travaux de sécurisation d'un carrefour et d'un dispositif de franchissement d'un cours d'eau ; que, s'agissant de la route départementale RD 15, (…) » (CAA de Nantes 2016).

Après avoir considéré la phrase : « Un élargissement qui s'accompagne (de travaux de sécurisation d'un carrefour) et (d'un dispositif de franchissement d'un cours d'eau.) », soit : « s'accompagne (de travaux) et (d'un dispositif) », l'on sous-entend clairement : « s'accompagne (de travaux) et s'accompagne (d'un dispositif) ».

L'omission du verbe répété (s'accompagne) se justifierait par le fait que les deux propositions indépendantes suivantes ont le même sujet, et qu'elles sont coordonnées par l'intermédiaire d'une conjonction de coordination (et): 1- Un élargissement s'accompagne de travaux de sécurisation d'un carrefour ; 2- Un élargissement s'accompagne d'un dispositif de franchissement d'un cours d'eau. Toutefois, nous rejetons cette omission car ces deux propositions indépendantes n'auraient pas le même sujet : Effectivement, le verbe « s'accompagne », à l'image de quelques verbes, exprime la voix passive par sa forme pronominale (*cf.* Alain Bentolila et *al.* 1995, 343). Une telle construction du se-moyen nous dispense d'évoquer l'agent responsable de l'action, et donc de ne pas citer le complément d'agent (*cf.* Girardet et Cridlig 1996, 37). Conventionnellement, on écrira la même phrase passive de cette manière : « Un élargissement est accompagné de travaux de sécurisation d'un carrefour. » Donc, « de travaux de sécurisation d'un carrefour » ne serait pas un COI introduit par la préposition « de » ; encore moins un complément d'agent introduit par la préposition « de » en prétextant que c'en est le cas car le verbe passif « est accompagné » aurait un sens figuré tant que « les travaux de sécurisation d'un carrefour » est une abstraction loin de pouvoir faire ou accompagner quoi que ce soit selon le sens connotatif du terme (*cf.* Grevisse et Goosse 2008, 401).

L'éviction de la fonction du COI s'explique par le fait qu'on ne peut pas le supprimer, ou du moins, contrairement à un complément circonstanciel, sans que le sens de la phrase soit modifié. Or, selon l'interprétation de la construction se-moyen dans notre exemple, nous obtenons la phrase suivante à la voix active : « On accompagne un élargissement de travaux de sécurisation d'un carrefour. ». Elle comporte la partie : « On accompagne un élargissement. » qui est une proposition indépendante, non agrammaticale, dont le sens est fini. Elle inclut aussi la partie : « De travaux de sécurisation d'un carrefour. » qui n'est finalement pas un COI mais un complément circonstanciel dans la mesure où nous nous en sommes passés sans avoir une incidence sur le sens ou qu'il en soit tronqué.

Conséquemment, on interprètera la phrase pareillement et sans aucun complément d'agent : Un élargissement « est accompagné » (par quelqu'un, à savoir par exemple, un promoteur) de travaux de sécurisation d'un carrefour ; où « de travaux de sécurisation d'un carrefour » fera office de complément circonstanciel d'instrument.

La même explication s'appliquera à la deuxième proposition indépendante : « Un élargissement s'accompagne d'un dispositif de franchissement d'un cours d'eau. » ⟶ Un élargissement « est accompagné » (par un promoteur – qui est un complément d'agent absent vu l'emploi du se-moyen) d'un dispositif de franchissement d'un cours d'eau. (qui est un complément circonstanciel d'instrument). Il faut noter que si la construction se-moyen, c'est-à-dire, le verbe pronominal, n'y avait pas été utilisée, la partie « de travaux de sécurisation d'un carrefour » aurait été un complément d'agent. Or, c'est de cette façon que nous exprimons la voix passive par la forme pronominale comme il fut mentionné dans la partie précédente. Par la suite, nous constatons donc qu'uniquement le patient, c'est-à-dire « un élargissement », est commun aux deux propositions indépendantes susmentionnées. Quant au sujet proprement dit, autrement dit l'agent, nous ne sommes pas sûrs qu'il leur soit commun vu qu'à la voix passive, l'absence du complément d'agent implique que nous ignorions son identité. Par voix de conséquence, plutôt que d'omettre le deuxième verbe « s'accompagne » (d'un dispositif de franchissement d'un cours d'eau), sa mention devrait être impérative tant que les deux propositions n'auraient pas forcément le même sujet, et donc, nullement le même sens.

Un aspect sémantique imprégné de grammaire

Nous réalisons par la suite un air de famille qui se rattacherait presque à une cooccurrence selon l'interprétation suivante :

D'un point de vue sémantique, le verbe « accompagner » évoque intrinsèquement, de par son procès un complément circonstanciel « d'accompagnement » :

Selon l'interprétation de la construction se-moyen susdite, nous avons la phrase suivante à la voix active : « On accompagne un élargissement de travaux de sécurisation d'un carrefour. ». La suppression de la partie « de sécurisation d'un carrefour. » pour avoir en fin de compte la phrase agrammaticale : « On accompagne un élargissement. » se rapproche des indices suivants :

Dans la même phrase à la voix passive ; soit « Un élargissement est accompagné. », l'emploi du verbe accompagner est absolu et dépourvu de complément d'agent ; la citation de ce dernier n'est pas indispensable.

En outre, tant que la partie « de travaux de sécurisation d'un carrefour. » n'est pas requise, nous ne pouvons plus lui attribuer la fonction de COI.

En somme, quand nous employons quand même cette partie qui n'est pas nécessaire, elle relèverait d'un complément circonstanciel, et contrairement à ce qui à été évoqué ci-haut, il ne serait pas d'instrument mais d'accompagnement :

En supprimant « de travaux de sécurisation d'un carrefour », l'agrammaticalité de la phrase « un élargissement est accompagné » étant exclue, nous ne somme plus en face d'un COI. L'agent est toujours implicite selon le raisonnement ci-haut, et la construction « est accompagné » est une construction d'état qui relève d'un passif d'état décrivant une situation et pas une action. La préposition « d' » introduit dès lors un complément circonstanciel d'accompagnement et non un agent actif, car le déni de ce dernier est marqué par l'emploi de la construction se-moyen qui implique l'usage de l'impersonnel signifiant l'absence de l'agent à la voix active, et donc, l'absence du complément d'agent à la voix passive. Il est à noter que l'emploi de la préposition « de » ; non « à » est dû au fait qu'il n'y ait pas d'agent véritable : cela est propre à certains verbes qui expriment une relation spatiale ou temporelle que nous avons cités dans la partie intitulée « Les bases d'un continuum grammatical », ayant la valeur d'un adjectif, contrairement à ceux qui expriment une action transitive et intentionnelle.

Certes, « de travaux de sécurisation d'un carrefour » est un complément inanimé ; toutefois, le facteur sémantique du procès « d'accompagner » l'emporte, et le complément circonstanciel est donc celui d'accompagnement d'après un air de famille généré par ses co-occurrents ; non celui d'instrument.

Arrivé à ce stade de cette progression, le passage de l'étude sémantique vers l'étude typologique s'impose étant donnée la nécessité de traduire les concepts sémantiques en variables que nous pourrions observer pour la comparaison entre les langues. Cela fut d'ailleurs emprunté lors de l'approche de Kemmer qui introduisit, entre autres et à travers la réciprocité de Frantisek Lichtenberk, une passerelle entre la sémantique cognitive et la typologie (Kemmer 1993, 96).

Analyses typologiques descriptives (synthétique et analytique)

Comme nous l'avions présumé à travers la finalité de cette recherche, l'aspect grammatical est présent au moyen de tous les pivots évoqués. Il se concrétise notamment, à travers une typologie descriptive, pour mener l'analyse grammaticale de la phrase : « Un élargissement est accompagné de travaux de sécurisation d'un carrefour. » via sa construction grammaticale ; à savoir une phrase passive périphrastique analytique où : « est » est l'auxiliaire être conjugué au présent ; « accompagné » est le participe passé ; « de travaux de sécurisation d'un carrefour » est le complément circonstanciel d'accompagnement. La concomitance de ce dernier est intrinsèque au procès du verbe « accompagner » plutôt qu'une action agentive. Il s'apparentant à un air de famille et est introduit par la préposition « de ». Donc, cette phrase française est typologiquement analytique ; mis à part quelques aspects flexionnels (synthétiques) à l'instar de l'accord du participe passé « accompagné ».

Pour ce qui est de l'arabe, deux manifestations pourraient former le passif :

a) La formation passive flexionnelle : Cette forme est obtenue en modifiant le patron vocalique d'un verbe. Les voyelles internes sont donc changées sans additionner le moindre morphème indépendant. La construction passive est alors indiquée par le changement du timbre vocalique. La transcription *fa'ala* prévaut alors à la voix active, contre *fu'ila* à la voix passive. Il en est question de l'objet qui devient le *nâib al-fâ'il* (tenant lieu du sujet) quand l'agent disparaît. Dans ce cas, la phrase arabe suivante équivaudrait à celle étudiée en français depuis le début de l'analyse :
yurâfaqu aattawsî'u bi a'mâli ta'mîni attaqâṭu'i dont le passif flexionnel « *yurâfaqu »* rend la construction «est accompagné » dépourvue de complément d'agent.

En dépit de cette position essentiellement synthétique, qui se manifeste par les changements flexionnels de la racine arabe, l'usage s'imprègne de plus en plus d'une autre formation, éventuellement encouragée par le contact entre langues.

b) La formation passive analytique : En effet, un passif analytique périphrastique serait formé de nos jours, de par l'usage contemporain, en employant le verbe *tamma* suivi d'un nom verbal *al-maṣdar* pour donner :
tamma murâfaqatu aattawsî'i bi a'mâli ta'mîni attaqâṭu'i
Cela signifie textuellement : «Est accompli (a eu lieu) l'accompagnement de l'élargissement par des travaux de sécurisation du carrefour. En d'autres termes, une structure analytique assimilable à la construction passive française, soit l'auxiliaire « être » suivi du « participe passé ».

Donc, que ce soit par sa formation passive flexionnelle ou par celle périphrastique analytique, l'arabe demeure moins analytique que le français tant qu'il peut exprimer la passivation à travers sa morphologie flexionnelle. Nous pourrions paradoxalement dire que cet aspect flexionnel est commun entre l'arabe synthétique et flexionnel d'une part, et le français analytique et périphrastique de l'autre via l'accord du participe passé « accompagné » qui relève de l'aspect flexionnel. Ce qui nous interpelle encore plus est le fait qu'une autre langue autant analytique à l'instar de l'anglais qui est germanique, n'ait pas la même intersection commune avec le français roman, les deux étant pourtant analytiques, dans la mesure où l'anglais est dépourvu d'accord du participe passé, et dont les formes sont invariables :

« An enlargement is accompanied by roadworks to secure a junction. » (signifiant que les travaux sont la cause, sinon l'agent de l'accompagnement).
« An enlargement is accompanied with roadworks to secure a junction. » (signifiant que les travaux vont de pair avec l'élargissement). Voilà donc que cette ambivalence typologique entre le flexionnel et l'analytique établirait la typologie comme un continuum.

Or, ce paradoxe du commun entre, d'abord, une langue synthétique et une autre analytique, et ensuite, du dissociable entre deux langues analytiques, tant que l'une (l'anglais) serait plus analytique que l'autre (le français) – n'est donc décelable que par le biais du facteur grammatical (soit la présence ou non de l'accord du participe passé (ce qui est synthétique) dans une langue pourtant analytique. La grammaire s'y érige ainsi comme facteur conciliateur entre les aspects synthétiques et analytiques du continuum typologique ; soit un continuum qui serait plutôt grammatical.

La grammaire, un facteur conciliateur

Afin de quantifier les traits typologiques qui ressortent de ce continuum, la grammaire s'avère adéquate de par l'utilisation de concepts grammaticaux tels que les morphèmes, étant des unités de sens grammatical, qui fournissent un cadre explicatif concrétisé empiriquement par l'usage de l'indice de synthèse de Joseph Harold Greenberg (1960, 185). Ainsi, le résultat de cet indice ayant trait à deux langues, qui pourrait être similaires, objectiverait comment les traits typologiques du continuum connoteraient tantôt des langues agglutinantes, tantôt d'autres flexionnelles. Il fera donc appel aux règles de grammaire sous-jacentes comme la présence de flexions, de dérivations, de clitiques, de mots-outils (particules, déterminants, copules et prépositions, conjonctions de coordination et de subordination, pronoms), *etc.*, pour qu'on puisse saisir ses nombreuses variations.

La grammaire à travers ses morphèmes, leur segmentation et classification, s'y trouve donc présupposée tant qu'elle est mobilisée pour interpréter la typologie. Elle fournira des explications fonctionnelles aux tendances typologiques. L'on n'est pas sans savoir par exemple que l'actualisation grammaticale de certaines catégories de temps, à l'instar des particules temporelles séparées, est relative aux typologies agglutinantes (analytiques). Quant à celle utilisant des affixes temporels, elle concerne les typologies flexionnelles (synthétiques).

Aussi, l'indice des langues analytiques a tendance à être faible par rapport à celui des langues synthétiques souvent élevé. Dès lors, cette dualité entre continuum typologique et celui grammatical s'impose dans le sens où lorsque l'on s'en tient aux chiffres de l'indice d'un point de vue purement typologique, la grammaire tendrait théoriquement, et selon une valeur explicative, à prédire les formes, aussi bien possibles que celles qui ne le sont pas, à expliquer leurs variations de même que leur acquisition. La grammaire s'impose pareillement, par le biais de l'indice de synthèse de Greenberg, comme outil quantitatif ayant une dimension empirique, valable et vérifiable, qui mesurerait les tendances entre les différents usages de langues et objectiverait leurs disparités selon un continuum et en dehors d'une catégorisation sécable de l'analytique d'une part, et du synthétique de l'autre.

Nous empruntons donc l'emploi de cet indice car, et à notre sens, s'il constitue une mesure de surface, la grammaire en avancera l'explication ; s'il représente une typologie descriptive, il n'en demeure pas moins qu'elle aura besoin de concepts grammaticaux, et là où l'indice est descriptif, la grammaire quant à elle est prédictive. Le dénominateur commun entre le continuum typologique et celui grammatical serait d'une certaine façon la mise en œuvre de cet indice de synthèse de Greenberg.

L'application de l'indice de synthèse de Greenberg

L'application de l'indice de synthèse de Greenberg à l'ensemble utilisé tout au long de cette étude, soit : « Un élargissement est accompagné de travaux de sécurisation d'un carrefour. » – exige que nous comptions le

nombre intégral de morphèmes et que nous le divisions par le nombre intégral de mots. Le résultat obtenu représentera le degré moyen de synthétisme de cette phrase. Plus l'indice serait proche de 01, plus la langue serait bien analytique tant que chaque mot équivaudrait à un morphème. À l'inverse, plus l'indice est élevé (≥ 02), plus la langue serait synthétique tant qu'il y aurait plusieurs morphèmes par mot.

L'exemple :	Un élargissement est accompagné de travaux de sécurisation d'un carrefour.		
Nombre	Mot	Démembrement de morphèmes	Nombre de morphèmes
1	Un	un (article indéfini)	1
2	élargissement	é- (préfixe) + -larg- (radical) + -iss (suffixe verbal inchoatif) + -ment (suffixe nominal)	4
3	est	est (auxiliaire, forme fusionnée)	1
4	accompagné	accompagn- (base verbale) + -é (participe passé)	2
5	de	de (préposition)	1
6	travaux	trav- (radical) + -aux (pluriel irrégulier)	2
7	de	de (préposition)	1
8	sécurisation	sécur- (racine) + -is (suffixe verbale) + -ation (suffixe nominal)	3
9	D'un	de + un (contraction due aux deux voyelles mises en vis-à-vis)	2
10	Carrefour	carrefour (radical unique)	1
Total	18		
Indice	= 18/10 = 1,8		

Table 1. Indice de synthèse de Greenberg de la phrase française

La contraction du 9e mot « D'un » y est maintenue au lieu d'opter pour l'unité « d' » + l'unité « un », selon une segmentation orthographique standard car la décontraction de cet exemple en français imposerait de le faire pour toutes les langues ; ce qui nous éloignerait par conséquent de la segmentation naturelle, d'autant plus que le partitif qui est considéré comme étant un seul mot, est pourtant et initialement constitué de la préposition « de » + l'article défini « le ».

L'exemple :	An enlargement is accompanied by roadworks to secure a junction.		
Nombre	Mot	Démembrement de morphèmes	Nombre de morphèmes
1	An	an (article indéfini)	1
2	enlargement	en- (préfixe) + large (radical) + -ment (suffixe)	3
3	is	is (auxiliaire « être »)	1
4	accompanied	ac- (préfixe adverbial) + company (radical) + -ed (suffixe de participe passé)	3
5	by	by (préposition)	1
6	roadworks	road (radical) + work (radical) + -s (suffixe de pluriel)	3
7	to	to (marqueur de l'infinitif)	1
8	secure	secure (verbe à l'infinitif)	1
9	a	a (article indéfini)	1
10	junction	junction (radical)	1
Total	16		
Indice	= 16/10 = 1,6		

Table 2. Indice de synthèse de Greenberg de la phrase anglaise

L'exemple :	Yurâfaqu al-tawsî‘u bi-a‘mâli ta'mîni al-taqâṭu‘i.		
Nombre	Mot	Démembrement de morphèmes	Nombre de morphèmes
1	Yurâfaqu	y- (préfixe : troisième personne du masculin singulier) + -u- (infixe vocalique qui indique la voix passive) + -a- (infixe qui indique le mode indicatif) + r-f-q (radical : idée d'accompagnement) + -u (suffixe : accord singulier masculin)	5
2	al-tawsî‘u	al- (préfixe : article défini) + le patron taf‘îl qui inclut : -w-s-‘- (radical : idée d'élargissement) + -tawsî- (infixe : morphème dérivationnel) + -u (désinence : suffixe qui indique le cas nominatif)	4
3	bi-a‘mâli	bi- (préfixe : préposition avec/par) + le patron de pluriel a‘fâl qui inclut : [a- (préfixe) + -â- (infixe : morphème de pluriel)] + ‘-m-l (radical : idée de travail) + -i (désinence : suffixe qui indique le cas génétif)	4
4	ta'mîni	ta- (préfixe) + ´-m-n (radical : l'idée de sécurité) + -î- (infixe : morphème dérivationnel) + -i (désinence : suffixe qui indique le cas génitif)	4
5	al-taqâṭu‘i	al- (préfixe : article défini) + q-ṭ-‘- (radical : idée de croisement) + le patron tafâ‘l (d'où le morphème dérivationnel taqâṭu‘) + -i (désinence : suffixe qui indique le cas génétif)	4
Total	21		
Indice	= 21/5 = 4,2		

Table 3. Indice de synthèse de Greenberg de la phrase arabe

Les tableaux ci-haut démontrent une position typologique analytique de la phrase anglaise avec l'indice de 1,6, et celle de langue pivot moyennement analytique pour ce qui est de la phrase française avec un indice de 1,8. L'exemple arabe quant à lui est clairement synthétique, voire polysynthétique (Greenberg 1960, 194) à partir de 3,0 et plus via l'indice de 4,2. Néanmoins, cette petite analyse démontre le rôle non négligeable de la grammaire dans la quantification du continuum typologique. Il nous faut tout de même consentir à l'aspect descriptif de ce dernier, et que si nous reprenions l'exemple ci-haut dans le cadre de la construction se-moyen, à savoir : « Un élargissement s'accompagne de travaux de sécurisation d'un carrefour. », l'orientation typologique purement descriptive nous permettrait éventuellement d'émettre les remarques suivantes : la présence du marqueur (se) moyen (Kemmer 1993 : 205) qui signifie une élaboration atténuée de l'événement (Kemmer 1993, 208, 215) ;
le sujet « un élargissement » n'est pas un « agent » car il n'accomplit pas l'action, et n'est pas non plus un « patient » typique puisqu'il n'est pas affecté comme dans un passif. Il serait plutôt le siège de la relation (D'Ottavi et *al.*, 2019, 161) ;
Le rôle sémantique de cooccurrence exige que le complément « travaux de sécurisation d'un carrefour » introduit par la préposition « de » indique l'accompagnement.

La typologie listerait donc cette construction parmi celles moyennes à valeur non-agentive ; toutefois, serait-elle pour autant capable d'expliquer les interrogations suivantes : pourquoi pouvons-nous avoir « s'accompagne de » mais pas « s'édifie de » – par exemple – ou « se bâtit de »? Pour quelle(s) raison(s) ne pourrions-nous pas remplacer le clitique « se » par « le » ou « il » ? Pour quel(s) motif(s) une telle construction est-elle improbable, voire, inapplicable à l'impératif ? Quid de l'ajout explicite d'un agent ?

De telles questions requerraient une grammaire par-delà le continuum précédent qui saurait expliquer ce que ce dernier se contente simplement de décrire.

La grammaire formelle, un facteur explicatif

Quand nous nous inspirons d'une analyse générative à la façon de Zribi-Hertz (1982) et de Schäfer (2017) menée selon les travaux sur Voice, nous prenons acte des éléments qui suivent en commençant par la phrase active introduite par « on », du moment où elle signifie l'agent générique introduit dans la construction se-moyen par la tête VoiceMID :

D'abord, s'agissant la phrase active initiale : « On accompagne un élargissement de travaux de sécurisation. », elle se décortique de la sorte :
« On » est le pronom indéfini et l'agent générique auquel se substituerait « des gens » ou « quelqu'un », *etc.* ;
« accompagne » est le verbe transitif actif ;
« un élargissement » est le complément d'objet direct subissant l'action d'accompagnement ;
« de travaux de sécurisation » est le complément instrumental/d'accompagnement avec quoi l'action d'accompagnement s'effectue.

En outre, les opérations suivantes sont obtenues à partir de la construction se-moyen dont la phrase devient « Un élargissement s'accompagne de travaux de sécurisation. » :
Le COD « un élargissement » devient sujet grammatical ;
L'agent générique dans cette construction se-moyen n'est certes pas effacé, mais demeure implicite en l'interprétant comme pronom indéfini « on » ;
La tête fonctionnelle VoiceMID s'actualise morphologiquement par l'emploi du clitique « se ». Elle porte le trait [+générique] et bloque l'agent lexical ;
Le complément d'accompagnement « de travaux de sécurisation » de la phrase active le reste ainsi ; qui introduit toutefois par la préposition « de », lui assignant un cas inhérent.

Par la suite, nous abordons l'analyse générative (formelle) proprement dite en cernant la structure sous-jacente de la phrase active de départ « On accompagne un élargissement de travaux de sécurisation. » où :
L'argument externe « on » est introduit par une tête Voice active ;
Sont obtenus : un VP avec V° « accompagne », un objet « un élargissement », et un PP « de travaux de sécurisation ».

Puis, nous remplaçons via la construction se-moyen la tête Voice active de « Un élargissement s'accompagne de travaux de sécurisation. » par une tête VoiceMID dont :
La VoiceMID porte le trait [+agent générique] dans la mesure où elle ne projette pas de spécifieur agent, mais que nous interprétons sémantiquement cet agent (par exemple par « on ») ;
Le verbe monte en V° puis ensuite en VoiceMID° dans l'autre mesure où il est combiné avec le clitique qui réalise la VoiceMID°, à savoir « se » ;
La montée du COD « un élargissement » en position de sujet (spec, TP) où il reçoit le cas nominatif ;
Le complément circonstanciel « de travaux de sécurisation » qui demeure dans sa position (PP) et reçoit par défaut la préposition « de ».

Par conséquent, nous obtenons une phrase se-moyen dérivée de la même base que celle de la construction active, néanmoins avec une tête Voice différente.

Discussion de l'analyse grammaticale

Somme toute, quand la typologie descriptive se contente de classer la phrase « Un élargissement s'accompagne de travaux de sécurisation » parmi les constructions moyennes qui ont une valeur non-agentive, et s'appuie pour ce faire, sur : la présence d'un clitique « se », d'un sujet inanimé « un élargissement », d'un complément prépositionnel circonstanciel introduit par la préposition « de », et d'une interprétation générique – elle ne peut paradoxalement pas expliquer les raisons pour lesquelles nous avalisons ce complément prépositionnel comme

circonstanciel, ni n'est capables de justifier les motifs selon quoi nous réfutons que « par des travaux de sécurisation » soit un complément d'agent. Cela concerne également sont incapacité à prédire le remplacement de « de travaux de sécurisation » par un complément d'objet direct ou un complément d'objet indirect, voire, second (un datif).

Diamétralement, là où la typologie s'en tient à description des distributions, la grammaire quant à elle explique pourquoi certaines combinaisons sont concevables ; là où d'autres sont impossibles, en prenant appui sur la distinction entre, d'une part, les arguments qui sont sélectionnés par le verbe, et d'autre, les adjoints circonstanciels, de même qu'en se basant sur la nature de la VoiceMID.

Dans les faits :

D'abord, outre que selon la phrase active « On accompagne un élargissement de travaux de sécurisation » où le PP est un adjoint omissible et déplaçable, cela est aussi conservé dans la construction se-moyen.

Aussi et certes, la VoiceMID insère un agent générique implicite et proscrit l'inclusion d'un syntagme agentif, étayant pour ainsi dire l'agrammaticalité de « par des travaux de sécurisation » ; toutefois, elle ne s'oppose pas aux adjoints circonstanciels (de temps, de lieu, d'accompagnement, *etc.*), validant par voie de conséquence le PP circonstanciel d'accompagnement « de travaux de sécurisation ».

Dans ces conditions, du moment où la grammaire formelle peut expliquer ce que la typologie décrit et teste seulement, tant que chaque langue qui possède une construction moyenne analogue est susceptible d'avaliser grammaticalement (et non décrire typologiquement) les adjoints circonstanciels, là où elle proscrit les agents lexicaux – nous avons donc prédit :

- Que nous puissions ajouter d'autres adjoints à l'exemple de : « Un élargissement s'accompagne généralement de travaux de sécurisation. » ;
- Que nous ne puissions remplacer l'adjoint circonstanciel « de travaux de sécurisations » par un argument du verbe datif en prétextant qu'il y ait une préposition qui précède un groupe nominal :

a) cela s'explique par l'incapacité de remplacer « de travaux de sécurisation » par le clitique datif du COI « lui » ou « leur » à l'instar de : « Un élargissement s'accompagne lui. » (agrammatical). Est possible uniquement de le remplacement par le clitique « en » dans le sens de : « Un élargissement s'en accompagne. », se substituant aux compléments introduits par la préposition « de » (grammatical sous réserve que le clitique « en » soit génitif/partitif et non datif. Le pronom « en » concerne donc les PP en « de ».

b) la coordination du PP « de travaux de sécurisation » est seulement possible avec un autre PP, à l'instar de : « Un élargissement s'accompagne *généralement* de travaux et de dispositions de sécurité.» ; cependant, la phrase devient agrammaticale si jamais on envisage une telle coordination du PP avec un syntagme datif du COI ; à l'exemple de : « Un élargissement s'accompagne généralement de travaux et *à des dispositions de sécurité*.» ;

c) d'après la grammaire générative, nous pouvons distinguer : le nominatif (sujet) assigné par T°, l'accusatif (COD) assigné par v°, le datif (COI) assigné, entre autres, par la préposition « à » et le génitif/l'oblique (cas inhérent) assigné par la préposition « de » ; ce qui abonde dans le sens du PP introduit par la préposition « de » et non dans celui du datif (*cf.* Carnie 2021, 341-345).

d) Même dans le cas de la phrase « Un élargissement s'accompagne des travaux de sécurisation. », la contraction « des » incluant la préposition « de » et l'article « les » ne peut déroger à la structure d'un syntagme prépositionnel PP, et non à celle d'un syntagme nominal nu (DP nu) qui est introduit par un article ou une préposition, *etc.*

- Que la construction se-moyen n'accepte pas l'impératif avec le clitique « se » dans le sens de : « Accompagnez-vous de travaux. »

Tout bien considéré, le rôle explicatif de la grammaire formelle l'emporte sur la fonction simplement descriptive de la typologie et ce qu'elle implique comme notion de continuum.

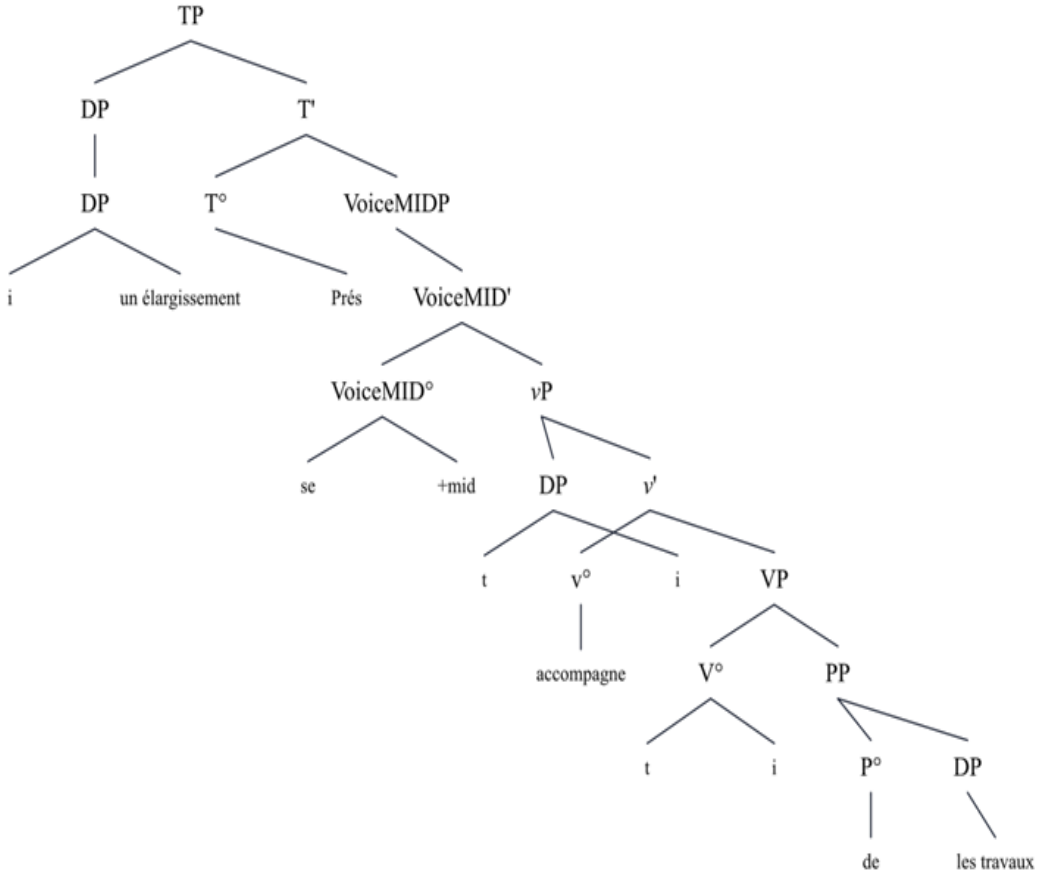


Figure 1. Schéma arborescent de la voix moyenne

Transposition du continuum grammatical à l'enseignement du FOS en entrepreneuriat

Soit le pitch de vente immobilière suivant : « Saviez-vous qu'un bien se vend [deux fois] plus vite s'il est présenté avec une stratégie de marketing digital ciblée plutôt qu'une simple annonce ? » (Rajteric 2026). D'un point de vue grammatical, il représente des défis linguistiques, didactiques et stratégiques manifestes. En effet, l'usage du morphème « se » dans la construction se-moyen « se vend », nonobstant qu'il consiste en une simple variation stylistique, paramètre une posture énonciative spécifique nécessaire à maîtriser pour les acteurs de l'entrepreneuriat ainsi que pour les formateurs en FOS. Il est donc question de choix grammaticaux qui étayent une communication persuasive, agile et adaptée aux expectatives des écosystèmes professionnels d'aujourd'hui.

Ce pivot grammatical nous procure via la grammaire générative formelle un cadre explicatif unifié en termes de dimensions typologique, syntaxique, sémantique et morphologique – pour nous informer de ce phénomène paramétrique de construction se-moyen : la présence du clitique « se », l'ordre des mots ou l'indice de synthèse de Greenberg est engendré par la fixation de paramètres universels qui agissent sur un noyau invariant de têtes fonctionnelles à l'instar de T°, v° ou VoiceMID. De fait, dans le pitch « Saviez-vous qu'un bien se vend deux fois plus vite s'il est présenté avec une stratégie de marketing digital ciblée

plutôt qu'une simple annonce ? », la tête VoiceMID que le clitique « se » réalise, remplit un rôle crucial du moment qu'elle engage un agent générique implicite, qui équivaut sémantiquement à « on », et bloque l'emploi d'un complément d'agent. D'un autre point de vue, le sujet « un bien » n'est ni agent (celui susceptible de vendre) ni patient (celui susceptible de subir l'action). Il est plutôt le siège du procès, inhérent à une action considérée comme générique et indépendante. La valeur dispositionnelle que cette configuration syntaxique confère au pitch serait qu'il énonce une propriété générale du « bien », une qualité inhérente, et aucunement un évènement ponctuel. Dans le groupe nominal « stratégie de marketing digital », le complément de nom « de marketing digital », est introduit par la préposition « de » qui lui assigne un cas inhérent (génitif/oblique) et spécifie le contenu de la « stratégie ». Une telle distinction montre essentiellement que la construction se-moyen agit au niveau du procès principal « se vend », là où les expansions nominales concourent conjointement à densifier le discours sans pour autant interférer avec la structure argumentale du verbe.

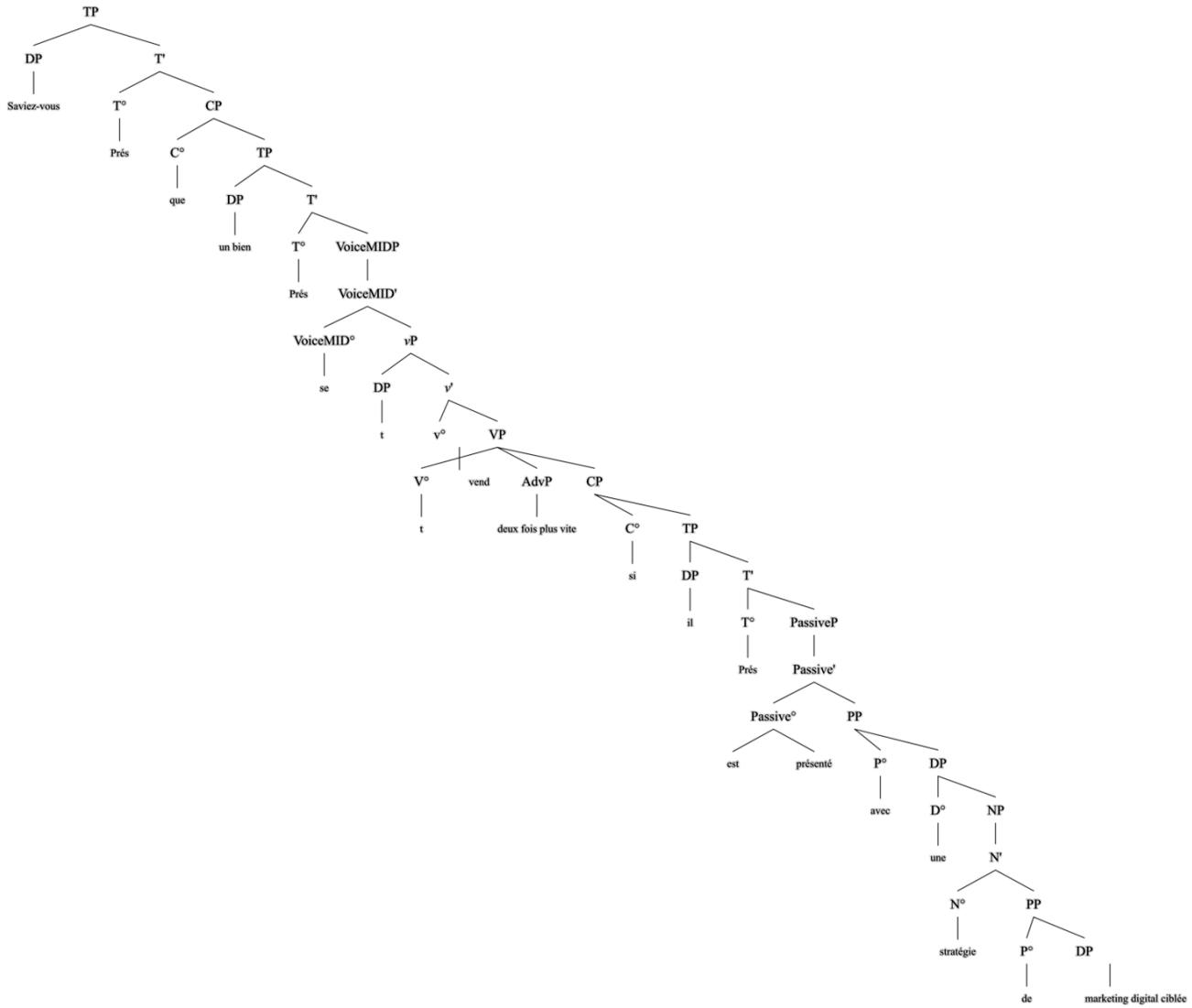


Figure 2. Schéma arborescent du pitch

D'un point de vue sémantique et pragmatique, l'usage du se-moyen mène les responsabilités d'une façon fine mais déterminante. Effectivement, l'effacement de l'agent individuel au profit d'un autre générique évite au locuteur d'attribuer directement le succès ou l'échec à un acteur désigné. Le « bien » devient donc le porteur d'une performance, et « le marketing digital », lors même qu'il soit pris pour condition, n'est pas considéré comme étant une action humaine, mais comme un paramètre objectif. Il s'en suit d'un choix grammatical pareil que des effets de scientificité, de neutralité et d'objectivité – amplifient la portée persuasive du pitch. Subséquemment, la comparaison au terme de la phrase « plutôt qu'une simple annonce » renforce à son tour le contraste sans même désigner le responsable. Cela attribue au discours une tonalité de vérité absolue et presque naturelle. Ainsi, dans des circonstances entrepreneuriales, cette stratégie discursive nous permettrait de valoriser un produit en paraissant impartiaux. De même, elle nous aide à refléter l'image d'une firme compétente et objective, et de gagner la confiance des partenaires, actionnaires ou clients.

Cet examen nous ébauche des perspectives tangibles pour l'enseignement du FOS en contexte entrepreneurial. Il nous permet de préconiser l'initiation des apprenants à une grammaire de la décision énonciative (en maîtrisant la grammaire formelle et explicative), au lieu de leur inculquer une grammaire normative et nullement contextualisée (descriptive). Alors, toutes les décisions grammaticales seront prises selon des effets à dessein tactique et des séances pédagogiques s'érigeraient en s'appuyant sur de corpus authentiques à l'image de pitchs start-up, de communiqués de presse, de notes informatives promotionnelles, de présentations de firmes ou de produits, *etc.* Partant, les apprenants seront appelés à l'identification des constructions se-moyen, à cerner leurs effets de sens et à savoir les employer par rapport aux autres alternatives possibles, c'est-à-dire, les voix active et passive. L'usage de groupes nominaux en structure et leurs expansions pourrait aussi être une stratégie de marketing digital ciblée, dans la mesure où ils élucident la manière selon laquelle les compléments du nom et les adjectifs construisent un message dense et précis. La maîtrise de ces éléments habiliteraient les entrepreneurs initiés au FOS à orienter les responsabilités, à élaborer des messages persuasifs, tous corpus confondus, et à s'adapter aux contraintes d'un marché où la communication est primordiale pour les performances économiques voulues.

Tout bien considéré, le pitch ci-haut consiste en un cas d'école illustrant l'articulation entre linguistique théorique, didactique des langues spécialisées et pratiques entrepreneuriales. Le pivot grammatical s'y joint via sa construction moyenne avec clitique afin de démontrer que la grammaire ne se restreint pas à un ensemble de contraintes formelles, mais s'étale vers une multitude de choix stratégiques et pensés. L'usage de cette dernière offre aux formateurs et à leurs apprenants une grille d'analyse rigoureuse et opérationnelle, ancrée en même temps dans les modèles explicatifs les plus récents, et ouverte sur les réalités du terrain. Les formations linguistiques qui en découleront ne seront plus limitées par une simple acquisition de compétences communicatives basique, mais prépareraient les acteurs économiques à maîtriser finement des postures énonciatives, des responsabilités implicites et des effets de sens, à l'intérieur des échanges professionnels modernes.

Conclusions

Nous aurions prouvé à travers cette étude la prépondérance du rôle de la grammaire dans notre quête de garantir la justesse que la précision documentaire requise par les textes objectivés exige, tous domaines confondus ; à plus forte raison, celui du FOS. Un constat qui se positionne *a posteriori* non loin du cadre formel de la grammaire générative prôné déjà en 2017 par Schäfer quand il essaya de se départir de la typologie du premier modèle roman par un truchement syntaxique et surtout génératif.

Contrairement à la tentative perçue qui visait l'émancipation de la typologie de l'emprise d'un premier modèle euro-centré via cette grammaire générative, nous pensons qu'elle serait plutôt la finalité à atteindre en dépit de toute typologie dont il serait question d'adopter en guise de deuxième modèle, outre

les deux autres, à savoir, syntaxique et sémantique. Non seulement les 4 modèles seraient parsemés de grammaire dont la fonction s'astreindrait à la description, mais elle s'avèrerait décisive pour annuler toute ambigüité qui compromettrait les orientations de la tête VoiceMID dans une structure se-moyen à travers une grammaire formelle et explicative. Un pivot grammatical serait donc plaidable via ce que comble la grammaire formelle générative dans un cadre explicatif unifié conjuguant morphologie, syntaxe, sémantique et typologie. Un tel pivot unificateur et explicatif supposerait que les réalisations de surface à l'instar de l'indice de Greenberg, la présence de clitiques, l'ordre des mots, les interprétations sémantiques et différents airs collocatifs de famille – seraient engendrés par les paramètres grammaticaux universels qui régissent le noyau invariant de têtes fonctionnelles (T°, v°, Voice°, *etc.*). Ce pivot subsumerait sous un modèle génératif : l'approche romane avec la présence du clitique « se », l'approche syntaxique avec sa structure en VoiceMID, l'approche sémantique et son agent générique, de même que l'approche typologique et son indice de synthèse de Greenberg.

Aussi, au lieu de décrire seulement comme le ferait la typologie, ce pivot grammatical expliquerait la possibilité de certaines structures et l'exclusion des autres. Il sera question, dans les faits et entre autres, d'expliquer l'interdiction de « par » en construction se-moyen, par des traits paramétriques dans la mesure où la VoiceMID° porte le trait [+agent générique] et bloquerait donc la projection d'un syntagme agentif (introduit justement par « par »).

Nous prédirions aussi à travers un tel pivot les différentes corrélations interlinguistiques ; dès lors, une langue dans laquelle la voix moyenne se réalise par l'intermédiaire d'un clitique n'accepte pas de complément d'agent. Diamétralement, une autre où la voix moyenne se réalise par une flexion pourrait tolérer un agent oblique (Kemmer 1993, 207). En somme, nous prônons l'idée d'un continuum grammatical que nous étayerions par le fait que la réalisation de Voice MID° – à titre d'exemple – puisse varier de la flexion fusionnelle (langue extrêmement synthétique comme l'arabe), en passant par le clitique (langue analytique modérée comme le français), jusqu'à l'absence de marqueur (langue analytique radicale comme l'anglais). Cela entraîne un tel continuum où nous graviterions entre la simple mesure typologique et son explication, aussi bien grammaticale que causale.

Les résultats de notre étude s'appliqueraient à l'enseignement du FOS en contexte entrepreneurial. Cela viendrait en réalité des solutions que procure l'usage du se-moyen, ubiquiste dans les discours de valorisation de produit ou de firme, aux acteurs économiques. Cette construction oriente les responsabilités, construit des postures d'objectivité et renforce la persuasion discursive. L'emploi donc de se-moyen en comparant ses effets avec ceux de l'actif ou du passif reviendrait à les nantir d'une compétence grammaticale stratégique au profit de la communication professionnelle et de l'adaptation interculturelle. Dès lors, la grammaire va au-delà de sa désignation normative pour nous offrir une pléthore de choix énonciatifs, dont l'enseignement devrait être contextualisé, en se basant sur des corpus authentiques à l'instar des pitchs, des rapports, des communiqués, des notes informatives, *etc.* Joignant de la sorte dans le cadre de cette approche rigueur théorique à applicabilité entrepreneuriale et pratique, seront conséquemment comblées les exigences d'un marché mondialisé où la communication est un levier central de performance. Là, s'érigerait une didactique du FOS dont la fonction ne se contente plus de l'acquisition de compétences communicatives élémentaires, mais inculque aux apprenants du FOS entrepreneurial un apprentissage subtil des différentes postures énonciatives et des effets de sens dans le vif d'un monde économiquement en ébullition.

Références

Bentolila, A. et *al.* (1995). *Le Robert et Nathan, Grammaire alphabétique*. Édition Nathan.

CAA de Nantes, Formation de chambres réunies D. (2016, 14 novembre). *Audience publique n°15NT02851*. Inédit au recueil Lebon. https://www.legifrance.gouv.fr/juri/id/CETATEXT000033422475

Carnie, A. (2021). *Syntax A generative introduction*. (4th ed.). Wiley Blackwell, John Wiley & Sons, INC. Publishing.

Carras, C. (2025). *La démarche en français sur Objectif Spécifique à l'épreuve des contextes, entre interventionnisme et recherche*. Université d'Artois.

D'Ottavi, G., Fenoglio, I. & Flores, D. N. V. (2019). *Émile Beneviste, 50 ans après les Problèmes de linguistique générale*. (2e éd.). Éditions Rue d'Ulm.

Dai, H. & Wang, H. (2025). One move but two movements: an alternative account of the middle construction. *Frontiers in Language Sciences, 4*(1480009), 1-13.

Girardet, J. & Cridlig, J.-M. (1996). *Panorama de la langue française 2, méthode de français*. CLE international.

Girardet, J. & Frérot, J.-L. (1996). *Panorama de la langue française 3, méthode de français*. CLE international.

Greenberg, J. H. (1960). A quantitative approach to the morphological typology of language. *International Journal of American Linguistics, 26*(3), 178-194.

Grevisse, M. & Goosse ; A. (2008). *Le bon usage*. (14e éd.). De Boeck.

Gutiérrez, M. P. (2022). A family-resemblance analysis of the middle construction: a functional-cognitive approch [PhD thesis, Universidad de Córdoba]. UCOPress.

Inglese, G. (2022). How the middle voice markers and valency reducing constructions interact? Typological tendencies and diachronic considerations. *Linguistics, 56*(2), 239-271.

Kemmer, S. (1993). *"The Middle Voice".* John Benjamins Publishing Company.

Moon, G.-S & Kim, S.-W. (2025). Middle constructions in English: adverb effect and voice mismatch in VP-Ellipsis. *Studies in Generative Grammar, 35*(1), 45-66.

Rajteric, L. (2026, Février 26). *Elevator pitch : 14 exemples + prompt IA pour convaincre.* https://asana.com/fr/resources/elevator-pitch-examples

Richer, J.-J. (2008). Le français sur objectifs spécifiques (F.O.S.) : une didactique spécialisée ?. *Synergies Chine*, (3), 15-30.

Schäfer, F. (2017). Romance and Greek medio-passives and the typology of Voice. In R. D'Alessandro, I. Franco & Á. Gallego (Eds.), *The verbal domain* (pp. 129-152). Oxford University Press.

Szmrecsanyi, B (2012). Analyticity and syntheticity in the History of English. In T. Nevalainen & E. C. Traugott (Eds.), *The Oxford Handbook of the History of English* (pp. 654-665). Oxford University Press.

Wang, W. (2016). *The syntax and semantics of English and Chinese middle constructions*. Cina Social Sciences Press.

Zribi-Hertz, A. (1982). La construction «se-moyen » du français et son statut dans le triangle : moyen, passif, réfléchi. *Lingvisticaæ Investigationes, 6*(2), 345-401.